Neuchâtel — No 263 (4 pages) Un numéro 15 centimes Mercredi 12 novembre 1947

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	24.—	12.20	6.20	2.20

ETRANGER : Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

209me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

18 c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs 40, 47 et 58 c. Réclames 70 c., locales 40 c. Mortuaires 25 c., locaux 18 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'actualité Une succession

La démission de M. Stampfli sera officielle, dit-on, à la fin de la semaine. Ce sera le moment de retracer alors la carrière ministérielle — à vrai dire bien remplie — du chef du département fédéral de l'économie publique démissionnaire. En attendant, des questions — qui ont trait à sa succession — sont déjà posées par la presse de langue française. Et à juste raison...

Cette vacance au Conseil fédéral donne l'occasion à la Suisse romande de revendiquer le second siège perdu, à l'exécutif suprême, depuis le départ de M. Musy. A quelques brèves périodes près, ce « second siège », peut-on dire, était de règle tout au long des cents ans d'existence que comptera, l'an prochain, la Constitution. Outre le Vaudois, traditionnellement installé à Berne, Neuchâtel ou Genève ou plus tard Fribourg avaient « leur conseiller fédéral ». Mais, dès 1934, nous avons toujours joué de malchance. Au moment d'une succession, ou les Romands ne s'entendaient pas entre eux pour présenter un candidat, ou les Suisses alémaniques s'entendaient fort bien pour l'éliminer !

~~~

L'occasion est venue, semble-t-il, pour mettre un terme à cet état de choses. Mais le premier point c'est qu'il y ait d'abord une candidature unique et que cette candidature soit celle d'un homme qui ait l'envergure nécessaire. Le canton de Vaud songe, pour sa part, à M. Rodolphe Rubattel, un de ses conseillers d'Etat, titulaire précisément du département de l'économie cantonale et qui fit d'ailleurs un stage au département fédéral de l'économie publique. Le canton de Genève, pour la sienne, pense aussi à un des membres de son gouvernement, M. François Perréard, « ministre des finances ».

Pour autant que nous sachions, ces candidats seraient parfaitement capables de siéger au Conseil fédéral. Ils n'ont que le défaut d'être deux : *au plus vite il faut que la députation romande* dans son ensemble se concerte et se décide pour un seul nom. Cela d'autant plus que nos compatriotes alémaniques ne restent pas inactifs : ils poussent en avant un gros bonnet de l'industrie, bâlois et argovien, le conseiller national Speiser, jadis chef d'une des divisions relevant du département de l'économie publique.

Il ne saurait être question non plus de contester les mérites d'un homme comme celui-là. Mais, en l'occurrence indépendamment du maintien d'un juste équilibre de forces, d'une équitable représentation linguistique au sein du Conseil fédéral qui ont leur grosse importance eu égard au maintien des positions françaises en Suisse, il nous paraît assez essentiel que, dans les années à venir, un poste comme celui de l'économie publique soit confié à un Romand. Bien entendu, l'exécutif reste maître chez lui ; il procède comme il veut à la répartition des portefeuilles et il peut ne pas se produire que le nouveau venu exerce les fonctions de M. Stampfli. Il y a des probabilités cependant pour qu'il en soit ainsi, aucun conseiller fédéral actuel ne paraissant désirer changer de département.

~~~

Dans ces conditions, un Romand à l'économie publique serait pour nous — et pour toute la Suisse — une précieuse garantie. Expliquons-nous. Voilà un dicastère qui, avec les années, s'est de plus en plus alourdi, étendu, hypertrophié : il est devenu le canal, avec les finances, par où passe la centralisation. M. Schulthess avait commencé. M. Obrecht avait été contraint de continuer, pour entreprendre sa courageuse tâche de « préparation économique » à la guerre. A cause de... l'après-guerre, M. Stampfli n'a pas démobilisé. Il nous semble qu'un peu d'air frais ne ferait pas mal là-dedans !

On peut certes discuter longuement de la nécessité de prolonger des mesures qui, nées des besoins du conflit, sont, dit-on maintenant, en accord avec les exigences du temps! Mais une chose est évidente, c'est que le caractère fédératif de notre Etat, qui est capital, se perd de plus en plus et que le régime qui est notre raison d'être est, à ce jeu, en voie de disparition. Une économie centralisée ne fait apparaître que comme une façade le fédéralisme politique. C'est par elle que commencent les dictatures.

Or, renverser la vapeur est de l'ordre des choses possibles. De l'ordre même des choses indispensables. Il est élémentaire, pour tout Suisse qui réfléchit, qu'entre le centralisme et l'individualisme, une troisième solution puisse et doive être suivie par notre pays : celle qui permet de fortifier l'autonomie des corps sociaux et économiques, d'abord sur le plan cantonal, ensuite sur le plan fédéral, et de limiter le rôle de l'Etat à celui d'arbitre et de contrôleur. De toute évidence, un Romand nous paraîtrait plus capable de comprendre cela qu'un Suisse alémanique.

René BRAICHET.

Vers la reprise des négociations anglo-russes ?

LONDRES, 12 (Reuter). — On déclare dans les milieux autorisés de Londres qu'on a l'intention de reprendre vers le milieu du mois, les négociations commerciales anglo-russes. La délégation britannique serait dirigée par M. Harold Wilson, ministre du commerce.

Toujours pas d'accord à la conférence des suppléants

PARIS, 11 (A.F.P.). — La conférence des suppléants des ministres des affaires étrangères a terminé mardi matin l'examen du texte relatif à la procédure d'élaboration du traité de paix avec l'Allemagne. Aucun des nouveaux points étudiés n'a donné lieu à un accord unanime.

C'est ainsi que sur la composition des comités qui seront les auxiliaires de la conférence des « Quatre », la thèse russe s'est trouvée en opposition avec celle des trois autres puissances. Les Russes désirent en effet limiter l'accès de ces comités aux seuls représentants des « quatre grands », tandis que les Anglais, les Américains et les Français sont partisans d'un recrutement plus large qui ferait appel à d'autres Etats alliés.

Une note du comte Sforza aux adjoints des « quatre »

ROME, 11. — Le comte Sforza, ministre des affaires étrangères, a adressé aux adjoints des ministres des affaires étrangères une note demandant de réserver à l'Italie son mandat sur l'Erythrée.

De son côté, l'Italie s'engage à donner à l'Ethiopie un accès à la mer, ainsi qu'une autonomie complète aux habitants.

La lutte à Paris contre la hausse des prix se poursuit avec succès

PARIS, 12 (A.F.P.). — La lutte contre la hausse des prix se poursuit jusqu'à présent avec succès dans la capitale. A la suite de la décision du gouvernement rendant obligatoire l'affichage des prix d'achat des denrées, on a pu constater la baisse de nombreux produits sur différents marchés parisiens.

D'autre part, selon un communiqué du ministère des affaires économiques, le problème du prix de gros des fruits et légumes aux Halles, a été examiné, mardi après-midi, par M. Jules Moch, ministre des affaires économiques et les représentants des grossistes. La création d'une commission d'études a été décidée.

La livre sterling et le franc français vont-ils être dévalués ?

WASHINGTON, (Reuter). — Le correspondant à Genève du « New-York Times » croit que la Grande-Bretagne va prochainement fixer de manière différente, les rapports de la livre sterling par rapport au dollar.

La France prendrait en même temps la même mesure. Le correspondant affirme qu'il a été décidé dans les milieux officiels de procéder à une dévaluation très marquée du franc par rapport au dollar.

La question a déjà fait l'objet de discussions entre des fonctionnaires français et un représentant du fonds monétaire international.

Une des plus tristes pages de l'histoire contemporaine roumaine

M. MANIU CONDAMNÉ aux travaux forcés à perpétuité

En raison de l'âge du leader du parti paysan, le tribunal a commué la peine en prison à perpétuité

BUCAREST, 11 (A.F.P.). — M. Jules Maniu, reconnu coupable de tous les chefs d'accusation, c'est-à-dire de haute trahison, de complot, d'instigation à la rebellion de l'armée et d'incitation au passage clandestin de la frontière, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

M. Jules MANIU.

En raison de son âge, la peine a été commuée en prison à perpétuité.

M. Mihalache est reconnu également coupable de tous les chefs d'accusation. Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

En raison de son âge, la peine a été commuée en prison à perpétuité.

MM. Grigore Niculesco-Buzesti, ancien ministre des affaires étrangères, Grigore Gafenco, ancien ministre des affaires étrangères, Alexandre Cretzeanu, ancien ambassadeur à Ankara, et Constantin Visoianu, ancien ministre des affaires étrangères, qui sont à l'étranger, sont reconnus coupables des mêmes chefs d'accusation.

Grigore Niculesco-Buzesti et Alexandre Cretzeanu sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Grigore Gafenco à 20 ans de travaux forcés, et Constantin Visoianu à 15 ans de travaux forcés.

Victor Pogoneanu est condamné à 25 ans de prison.

Ilie Lazar est condamné à 12 ans de prison.

Nicolas Penesco et Nicolas Carandino sont condamnés respectivement à 5 et 6 ans de prison.

Ion Mocosoni Strancea est condamné à 2 ans de prison, le colonel Stefan Stoica est condamné à 2 ans de prison, le colonel Dimitriu Statesco est condamné à un an de la même peine.

Emile Oprisan est condamné à 3 ans de prison, Florina Roiu est condamné à 5 ans de prison, Emile Lazaresco à 2 ans de prison, et Camille Dimitresco à 15 ans de la même peine.

Vazile Servici est condamné à 10 ans de prison.

Radu Niculesco-Buzesti est condamné à 10 ans de prison.

Les accusés n'étaient pas présents dans la salle d'audience au moment où le verdict a été rendu public. Il leur sera signifié en présence de leurs avocats.

La lecture du verdict a été accueillie par de vifs applaudissements dans la salle (!)

M. Maniu recourt contre le jugement

BUCAREST, 12 (Reuter). — M. Maniu, chef du parti paysan roumain, condamné à la détention à perpétuité, a recouru contre son jugement, ainsi que les 18 autres condamnés.

LES « RÉJOUISSANTS » PROGRÈS DE LA SCIENCE !

Les Etats-Unis possèderont-ils une bombe mille fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima ?

Les savants américains sont d'avis que l'Union soviétique ne dispose encore d'aucun engin atomique

WASHINGTON, 12 (A.F.P.). — Les informations parues dans un journal français selon lesquelles le gouvernement soviétique aurait mis au point et expérimenté une bombe atomique dans ses laboratoires d'Atomgrad, sont considérées comme peu vraisemblables par les savants spécialistes américains. Le président de la Fédération américaine des savants « atomiques », a notamment déclaré à ce sujet : « Nous avons toutes raisons de croire que les compteurs « Gegger » dont disposent les Etats-Unis dans toutes les régions du monde auraient infailliblement enregistré la radioactivité accompagnant une telle explosion ». Le savant a précisé qu'un sismographe ne pouvait probablement pas enregistrer une explosion atomique à une très longue distance, mais qu'en revanche, le compteur « Gegger » était infailliblement sensible à la radioactivité atmosphérique engendrée par l'éclatement d'une bombe atomique.

D'autre part, les chercheurs relèvent que les laboratoires américains auraient déjà poussé très avant une étude de technique portant sur une bombe plus puissante que l'engin atomique.

Il s'agirait d'une bombe à l'hydrogène, dans laquelle la désintégration atomique obtenue selon le principe des premières bombes serait uniquement utilisée comme moyen de provoquer la « transmutation » d'un certain nombre d'atomes d'hydrogène qui se désintègrent alors et qui constituent un « explosif foudroyant » dont la puissance est cent à mille fois supérieure à celle de la bombe lancée à Hiroshima et qui dépend de la quantité d'hydrogène utilisée.

La condamnation de Mgr Tiso

L'ancien président du conseil slovaque condamné à trente ans de prison

PRAGUE, 11 (Reuter). — Le tribunal de Bratislava a condamné, mardi, Mgr Stefan Tiso, ancien président du conseil des ministres de Slovaquie, à 30 ans de prison pour collaboration avec l'ennemi.

UN MONUMENT AU MARÉCHAL FOCH

PARIS, 11 (A.F.P.). — Le président du conseil municipal de Paris vient de lancer un appel à tous les Français en faveur de l'érection d'un monument à la mémoire du maréchal Foch, commandant en chef des troupes alliées en 1918.

La statue de Foch devait être érigée en 1940, face à celle de Joffre, place du Trocadéro, mais la guerre contrecarra les projets du comité formé à cet effet.

Dans son appel, le président du conseil municipal précise que 10 millions de francs sont nécessaires. La ville de Paris s'inscrit en tête de souscription pour 100,000 francs.

L'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébré hier à Paris

PARIS, 11 (A.F.P.). — C'est devant la statue de Georges Clemenceau, qu'ont commencé mardi les cérémonies commémorant à Paris l'arrêt des hostilités de la première guerre mondiale. Après le dépôt d'une gerbe devant la statue s'est formé le cortège qui, par l'avenue des Champs-Elysées, s'est dirigé vers l'Etoile.

Le président du conseil, M. Ramadier, souffrant, n'a pu se rendre en personne à la cérémonie.

M. Auriol, après avoir passé en revue les troupes, s'est incliné devant le tombeau.

Deux détonations ont marqué alors le début et la fin d'une minute de silence, tandis que retentissait la sonnerie « Aux morts ».

La belle-mère d'Hitler acquittée

MUNICH, 12 (Reuter). — Le tribunal d'épuration a libéré, mardi, Mme Franciska Braun, belle-mère d'Hitler. Le tribunal n'a pas retenu comme preuve suffisante d'activité nazie le fait que Mme Braun se soit vantée des relations de sa fille Eva avec le « fuhrer ».

Un nouveau débat sur l'Espagne à l'O.N.U.

LAKE-SUCCESS, 11 (Reuter). — Le comité politique de l'assemblée générale de l'O.N.U. a ouvert mardi le débat de l'affaire espagnole.

Le délégué polonais, M. Oscar Lange, attaquant vivement l'Espagne de Franco, a soutenu qu'elle violait les principes internationaux de la collaboration. L'orateur a demandé de boycotter l'économie espagnole et de lui imposer un blocus qui oblige l'Espagne à rompre toutes ses relations avec l'extérieur.

Le délégué hollandais s'est refusé à appuyer la résolution polonaise.

Les délégués du Pakistan, du Pérou et de la Belgique se sont prononcés contre la résolution polonaise parce que l'Espagne n'a rien fait cette année qui puisse mettre en danger la paix internationale.

Le débat aux Communes sur les prérogatives de la Chambre des lords

L'actuel gouvernement britannique sert bien mal les intérêts du peuple

déclare M. Churchill, leader de l'opposition

LONDRES, 11 (Reuter). — Le ministre du travail Georges Jsaacs, a annoncé mardi à la Chambre des communes qu'il avait donné l'ordre d'enregistrer les personnes sans emploi ou celles qui sont occupées dans des organisations de moindre importance, comme les clubs de football, clubs de nuit, commerce ambulant dans les rues, etc.

Une fois enregistrées, ces personnes seront considérées comme des gens à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire, qu'il leur sera offert de travailler dans des entreprises d'importance vitale et si nécessaire, elles seront directement affectées à de telles entreprises.

Le ministre a ajouté que ce n'était pas dans son intention de mettre des gens en prison s'ils n'obtempéraient pas à ses ordres. Mais, aujourd'hui, chacun désirant manger et vivre, doit travailler, faire n'importe quoi.

Quand un député fit remarquer qu'il faudra avoir recours à la police pour les personnes qui se déroberaient à l'ordre de se faire enregistrer, M. Jsaacs répliqua qu'il espérait ne pas en arriver là, mais si vraiment il le fallait, il réclamerait du parlement les pouvoirs nécessaires.

M. Churchill contre la loi sur la Chambre des lords

LONDRES, 11 (Reuter). — M. Churchill, leader de l'opposition conservatrice, est apparu mardi inopinément à la Chambre des communes et y a prononcé un discours sur la loi de limitation des pleins pouvoirs de la chambre des lords. Il a déclaré qu'une action de la Chambre des communes ou du congrès des syndicats pourrait n'importe quand remplacer les ministres actuels par des hommes encore plus néfastes qui ne se seraient jamais présentés devant le corps électoral.

Il a ajouté que le leader du parti travailliste à la Chambre des communes, M. Morrison, était bien connu pour son penchant pour la dictature.

Aucun gouvernement anglais n'a jamais aussi mal servi le peuple, en temps de paix, que l'actuel gouvernement travailliste.

La loi sur la Chambre des lords est votée

LONDRES, 12 (Reuter). — La Chambre des communes a accepté, mardi, en principe, le plan gouvernemental réduisant les attributions de la Chambre des lords. Le vote a été acquis, après l'examen de la loi en première lecture, par 345 voix contre 194. La Chambre des lords avait jusqu'ici la compétence de retarder de deux ans l'application d'un texte législatif, délai qui a été réduit à un an par ce vote.

Un nouveau cabinet socialiste au Danemark

COPENHAGUE, 11 (A.F.P.). — Le roi a chargé le socialiste Hedtoft de former le nouveau gouvernement danois.

M. Marshall expose son plan d'aide aux pays européens

devant la commission des affaires étrangères du Sénat

WASHINGTON, 11 (Reuter). — M. Marshall, secrétaire d'Etat, a déclaré mardi devant la commission des affaires étrangères du Sénat américain que le gouvernement avait besoin d'environ 2657 milliards de dollars pour pouvoir mener à chef son œuvre de secours en Europe d'ici au 30 juin 1948. Comme il l'a déjà dit lundi, M. Marshall demande 597 millions de dollars pour l'aide transitoire à la France, à l'Italie et à l'Autriche, 300 millions de dollars pour l'Allemagne occidentale, 200 millions de dollars pour d'autres territoires occupés et 1,5 milliard de dollars pour les trois premiers mois qui suivront la mise en marche du plan Marshall.

M. Marshall a déclaré ensuite qu'il n'y avait pas lieu de demander de nouveaux crédits pour la Grèce et la Turquie, *bien que le président* Truman ait fait remarquer, lundi, que les 400 millions de dollars pour la Grèce et la Turquie avaient été dépensés plus vite qu'on ne le prévoyait.

Le problème allemand

L'orateur a souligné encore que l'Allemagne constituait le problème central de l'Europe. Il est de la plus haute importance de remettre sur pied l'économie allemande de façon que le pays puisse subvenir à ses besoins et contribuer au bien-être de l'Europe tout entière à condition, bien entendu, que l'on empêche l'Allemagne de redevenir une puissance militaire. On prétend, dans les pays mal informés de l'Europe que l'Amérique cherche à remettre l'Allemagne sur pied aux dépens de ces mêmes pays. C'est là un mensonge.

Les Etats-Unis ont proposé la signature d'un traité qui garantisse pendant quarante ans le désarmement de l'Allemagne. Ce pacte à quatre dissiperait les craintes de tous les pays européens.

105 TONNES DE POISSON EN DANGER A PARIS

PARIS, 11 (A.F.P.). — Aucun poissonnier détaillant n'a effectué d'achats aux Halles, mardi matin, déclarent les grossistes, qui ajoutent que les détaillants entendent ainsi protester contre *l'arrestation de leurs dirigeants syndicaux*. 105 tonnes de poisson risquent de se détériorer à la suite de cette abstention.

Michel de Roumanie s'envole pour Londres

BUCAREST, 11 (Reuter). — A en croire les milieux bien informés, le roi Michel de Roumanie s'envolera, mercredi, pour Londres, où il assistera au mariage de la princesse Elisabeth. Pendant son absence, c'est le conseil des ministres qui sera revêtu des prérogatives royales.

VARIÉTÉ

De l'utilité des statistiques

Il était question, l'autre jour, dans ce journal, d'un illustre inconnu, M. J.-P. de Dadelsen, envoyé spécial du journal français « Combat », qui écrivait entre autres choses savantes, dans un article se rapportant à notre doux pays : « Des statisticiens enfin vous affirment que le canton de Neuchâtel a le plus fort pourcentage mondial de suicidés, de déséquilibrés et de divorcés. Effet du travail épuisant de l'horlogerie, ou du vin blanc qui a ici un goût de pierre à fusil, vous suggéreront les rationalistes ; présence du Diable affirmeront d'autres. » Et Marinette — qui commente finement ce texte — d'ajouter : « Quels statisticiens: ceux qui travaillent sous la direction de M. Georges Béguin ? »

Poussé par une curiosité bien légitime, je me suis approché de notre statisticien communal et lui ai demandé avec une extrême courtoisie, la statistique exacte des suicidés des déséquilibrés et des divorcés de Neuchâtel, de l'an mil à nos jours, en proportion du nombre des habitants de notre bonne ville, et ceci comparativement au pour cent des mêmes individus des différentes villes de Suisse, d'Europe et de tous les pays soi-disant civilisés. Malgré d'actives recherches, il lui fut impossible de satisfaire à ma juste curiosité. La catégorie « Déséquilibrés », entre autres, n'est paraît-il même pas étudiée à Neuchâtel. Quelle lacune ! Toutefois, M. J.-P. de Dadelsen pourrait peut-être nous servir de premier cobaye ?...

Par contre, comme je regrettais de m'être inutilement déplacé, le statisticien en question me donna connaissance des enquêtes journellement menées par ce bureau communal et concernant une quantité de renseignements des plus variés, permettant d'orienter nos autorités communales et cantonales, nos médecins, avocats et directeurs d'écoles, nos industriels et commerçants. Comme je faisais remarquer à ce fonctionnaire qu'en un mot la population entière pouvait tirer profit de ces travaux, il m'affirma :

— Mais oui, puisque nous sommes au service de la ville, c'est-à-dire prêts à aider tous ceux qui pourraient avoir besoin de notre concours. Que particuliers et associations de tous genres s'adressent donc à nous ; c'est là un contact qui ne peut être que profitable aux uns comme aux autres !

Compulsant classeurs et fichiers, j'appris donc ainsi quel était le mouvement de notre population, le trafic hôtelier, le nombre des étudiants de passage en notre ville, etc. Quel dédale de chiffres ! Mais aussi que de leçons à tirer, que de faits à comprendre, que de plans à établir grâce à ces fameuses statistiques ! Allons, statisticien mon frère, ne t'occupe pas davantage des suicidés, divorcés, déséquilibrés et autres sombres élucubrations de M. J.-P. de Dadelsen!... Je te salue donc pour aujourd'hui... mais viendrai te retrouver, demain peut-être, si tes lumières peuvent m'éclairer pour mes projets d'avenir !

Z.

LE NOUVEAU MAIRE DE LA VILLE ÉTERNELLE

Pour la première fois depuis 1924, des élections municipales viennent de se dérouler à Rome. C'est M. Rebiccini, chrétien-démocrate, qui a été élu maire de la ville. Le voici prononçant son discours présidentiel. A l'arrière-plan, la statue de Jules César.

IMMEUBLES

A vendre, à Cressier,

terrain à bâtir

eau et électricité à proximité. Adresser offres écrites à C. T. 237 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIN

A vendre une propriété entièrement rénovée en 1941, comprenant deux appartements de quatre et cinq pièces, avec toutes dépendances, garage, bureau, hangar, jardin et verger. Pour tous renseignements, s'adresser par écrit à Me Jean-Jacques Thorens, notaire, à Saint-Blaise.

Famille d'agriculteurs fribourgeoise, solvable, cherche domaine en

MÉTAYAGE

d'une contenance approximative de 40 à 60 poses, pour printemps 1948. — Faire offres écrites à M. D. 212 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer tout de suite une belle chambre non meublée, au midi, avec balcon, jouissance de la salle de bain, chauffage général, dans le quartier de Saint-Nicolas. Adresser offres écrites à F. O. 254 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre meublée, bains, au soleil. — S'adresser : Favarge 77, 3me étage, à gauche.

JOLIE CHAMBRE
à louer. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 17, 4me étage.

PENSIONS

Famille de professeur recevrait

un(e) pensionnaire

Adresser offres écrites à P. M. 260 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, près de la gare, chambre haute, avec bonne pension, pour monsieur. Tél. 5 49 79.

DEM. A LOUER

Jeune homme cherche

CHAMBRE

pour une durée de trois mois, quartier est. Adresser offres écrites à R. G. 233 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche

chambre meublée

confortable (éventuellement avec bain), pour le 15 novembre. Adresser offres écrites à C. M. 232 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné (adultes) cherche
APPARTEMENT
quatre à sept pièces
ou maison de deux ou trois appartements. — Echange éventuel. Adresser offres écrites à E. V. 259 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant cherche

chambre

chauffable (de préférence vieille ville). Faire offres écrites sous A. F. 263 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

BOX

pour auto, au centre de la ville si possible. Adresser offres écrites à P. A. 242 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à Neuchâtel

chambre meublée chauffable

Entrée immédiate, si possible. Offres sous chiffres Uc 26044 U à Publicitas, Bienne.

Demoiselle cherche

chambre

avec possibilité de cuisiner. Adresser offres à P. C. 245 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau de la ville engage pour entrée immédiate ou à convenir jeune homme de 15 à 17 ans, intelligent, sérieux et de confiance, en qualité de

commissionnaire

et pour exécuter petits travaux de bureau. Bon salaire. — Faire offres sous chiffres P 6939 N à Publicitas, Neuchâtel.

Pour une couture de quartier, on cherche une

personne experte

capable de couper des objets de lingerie. Adresser offres avec prétentions de salaire à Mme Borel-Eberwein, Beaux-Arts 16.

On cherche pour entrée immédiate

jardinier ou aide-jardinier

Adresser offres à maison Baudin, Poudrières 29, Neuchâtel.

On demande, entrée à convenir, un

employé de commerce

actif et consciencieux, capable de travailler seul (bureau), place stable et possibilité d'avenir. Adresser offres écrites avec indications et prétentions de salaire à A. P. 261 au bureau de la Feuille d'avis.

MISE AU CONCOURS

L'administration des télégraphes et des téléphones suisses engagera

UN MÉCANICIEN

pour l'émetteur local de Savièse (Valais).

Conditions d'engagement : nationalité suisse ; apprentissage complet de mécanicien ; connaissance des principes de l'électro-technique et de la haute fréquence ; activité pratique ; âge ne dépassant pas 28 ans ; langue maternelle française ou allemande, connaissance de l'autre langue désirée.

Les candidats doivent adresser leurs offres de service manuscrites, accompagnées d'un certificat de bonnes mœurs, du diplôme d'apprentissage et des copies de certificats concernant leur instruction et leur activité professionnelle à la division des télégraphes et des téléphones, section télégraphie et radio, 6, Speichergasse, Berne, d'ici au 22 novembre 1947.

Ne se présenter que sur invitation.

Les candidats devront passer un examen professionnel et se soumettre à la visite d'un médecin conseil.

MISE AU CONCOURS

Trois places de manœuvres spécialisés

sont mises au concours à l'Arsenal de Colombier, soit :

une place de manœuvre électricien
une place de manœuvre peintre
une place de manœuvre aide chauffeur

Pour les trois places, un diplôme d'apprentissage n'est pas nécessaire. Des connaissances approfondies dans une seule des branches sont suffisantes.

Salaire : légal, plus allocations réglementaires.

Entrée en fonctions : à convenir.

Les candidats doivent être astreints au service militaire.

Une période d'essai est réservée.

Adresser offres, avec curriculum vitae et livret de service, jusqu'au 22 novembre 1947, à l'intendance de l'Arsenal de Colombier.

Colombier, 10 novembre 1947.

L'INTENDANT DES ARSENAUX.

VENDEUSES

Importante maison d'alimentation cherche quelques jeunes vendeuses connaissant la branche alimentation. Places stables et d'avenir.

Faire offres sous chiffres G. F. 94004 L., à Publicitas, Lausanne.

COURTIER D'ANNONCES

bien recommandé est demandé tout de suite par publication, disposant d'une clientèle étendue. Bonnes conditions. — Ecrire sous chiffres P. Z. 35806 L., à Publicitas, Lausanne.

FAEL S. A.
à SAINT-BLAISE
engage
ferblantiers d'usine
Se présenter
de 17 à 18 h.

Grande CIDRERIE BERNOISE cherche pour
Neuchâtel et environs

dépositaire

actif et sérieux disposant d'un local et de moyens de transports, pour la vente de JUS DE POMMES et tous les articles d'une cidrerie. — Offres sous chiffres OFA 8844 B à Orell Füssli-Annonces, Berne.

Urgent
WODEY-SUCHARD, confiserie, cherche pour entrée immédiate, jusqu'au 15 janvier 1948, ouvrier capable, leste et honnête.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir très

bon jardinier

pour maison privée. Faire offres avec prétentions de salaire, photographie et références à A. Jobin, Saint-Blaise (Neuchâtel), Institut La Châtelainie.

Urgent
WODEY-SUCHARD, confiserie, cherche pour entrée immédiate, jeune fille propre, débrouillarde et honnête, sachant travailler à côté d'une cuisinière.

Je cherche jeune

boulanger

(ou volontaire) pour tout de suite. Adresser offres écrites à O. V. 222 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

employé agricole

sachant traire, entrée à convenir. Faire offres à Louis Perrenoud, Corcelles (Neuchâtel).

On cherche tout de suite bon

ouvrier

pour travailler dans culture maraîchère. Dubied frères, maraîchers, Saint-Blaise. Tél. 7 52 45.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune sténo-dactylographe
cherche emploi dans maison de la place. Faire offres écrites sous C. V. 190 au bureau de la Feuille d'avis.

Dactylographie

Tous travaux, cours, thèses, etc., exécutés à domicile par dactylographe expérimentée. Travail très soigné. Mlle H. Bollinger, la Rochelle, Vaumarcus.

Jeune homme de 17 ans

CHERCHE PLACE

dans laiterie ou autre commerce, où il pourrait se perfectionner dans le français. Adresser offres à famille E. Kläy, Feld près Rosshäusern (Berne).

On cherche

TRAVAIL A DOMICILE

Urgent. Faire offres écrites sous U. F. 264 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 18 ans, cherche place

d'aide chez jardinier

Date d'entrée à convenir. S'adresser par écrit sous chiffre P 7005 N à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE COUTURIÈRE
cherche place de RASSUJETTIE
où elle aurait l'occasion d'apprendre le français de préférence à Neuchâtel. Entrée après Nouvel an. Offres avec indication de salaire sous chiffres OFA 10397 R à Orell Füssli-Annonces S. A., AARAU.

Jeune fille

20 ans, sachant travailler seule,

cherche place

dans famille parlant le français. Entrée immédiate ou à convenir. Offres écrites en allemand à Clara Marti, restaurant sans alcool Schweizerhof, Bienne.

Ouvrier sérieux, spécialisé dans

l'imprimerie en relief

ayant plusieurs années de pratique et désirant améliorer sa situation, cherche emploi dans maison sérieuse de la Suisse romande. Adresser offres écrites à M. S. 258 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche

lessives et raccommodages

Mme Gillot, hôtel de la Croix-Bleue.

A la même adresse

manœuvre

cherche emploi dans commerce. M. Stalder, hôtel de la Croix-Bleue.

On cherche

travail

à domicile, montage de pièces ou travaux faciles, pouvant être faits tant par dame que par monsieur. Demander l'adresse du No 243 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ouvrier

CHARRON

ayant travaillé dix mois dans menuiserie cherche place dans une même entreprise. Entrée à convenir. — Adresser offres écrites à E. C. 247 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

QUELLE PERSONNE
aimant les enfants s'occuperait d'une fillette de 4 ans quelques heures chaque jour, sauf samedi après-midi et lundi matin. Si possible au centre de la ville. — Faire offres par écrit avec prétentions de salaire sous chiffres P. A. 248 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche

demoiselle

de langue maternelle allemande, habitant Neuchâtel ou environs pour échange de conversations. Demander l'adresse du No 246 au bureau de la Feuille d'avis.

Allemand

Cours spécial par correspondance pour débutants. Demandez essai gratuit à Cours Bernard, boulevard de la Cluse 27, Genève.

Jeune homme, employé de bureau, 24 ans, présentant bien, parlant le français et l'allemand, désirant changer de situation, cherche place de

VENDEUR

dans magasin, ou occupation similaire.

Faire offres avec indication du salaire sous chiffres P. 6883 N. à Publicitas, Neuchâtel.

William-W. Châtelain graphologue-psychologue-conseil
Orientation professionnelle
Etudes comparées (mariage, association, etc.)
Conseils pédagogiques
NEUCHATEL - MONRUZ Tél. 5 34 10

Octave Matthey
expose en son atelier

sis au No 32 du vallon de l'Ecluse, à Neuchâtel, jusqu'au 16 novembre, de 10 h. à 22 h., les dimanches y compris
Entrée libre

Si, à la fin de la journée, vous avez les pieds fatigués, enflés ou douloureux, faites-les examiner.

Jeudi 13 novembre
de 9 h. à 17 h. 30

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée ! N'oubliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures J. KURTH
3, rue du Seyon
NEUCHATEL

Prévenir vaut mieux que guérir

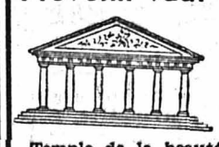

Temple de la beauté et de l'hygiène

Les points noirs sont la porte ouverte à l'acné. Parents ! n'attendez pas qu'il soit trop tard pour faire soigner vos enfants. En les confiant à

LUCE, esthéticienne

c'est leur éviter pour l'avenir bien des tourments, des larmes et des pleurs, car

LUCE, esthéticienne, 10, rue Pourtalès tél. 5 38 10
nettoie la peau du visage et la désincruste.

Pour régénérer un organisme fatigué (épuisé), recouvrer des forces nouvelles, il suffit souvent d'une demi-cure de Fortus, en vente dans toutes les pharmacies. Fortus-hommes, la cure Fr. 25.—, demi-cure Fr. 10.—, doses d'essais Fr. 5.— et 2.—. Fortus-femmes, la cure Fr 28.50, demi-cure Fr. 11.50, doses d'essai Fr. 5.75 et Fr. 2.25. — Dépôt : Etablissement R. Barberot S. A., Genève.

Télédiffusion
et gramophone combinés

Un tourne-disques (discophone) complétera heureusement votre appareil de télédiffusion. Venez voir notre choix sans engagement. Nous avons en stock différents modèles de tourne-disques

Echange, location, vente au comptant ou par acomptes
Profitez de notre expérience. Nous vous conseillerons gratuitement

TÉLÉDIFFUSION
Zurich
BUREAU de NEUCHATEL
Hôtel des Postes, tél. 5 39 12

SALLE DES CONFÉRENCES
MARDI 18 NOVEMBRE, à 20 h. 15
RÉCITAL
FRÉDÉRIC GULDA
PIANISTE
1er prix du Concours international de Genève 1946
Au programme :
Mozart, Beethoven, Prokofieff, Debussy

Extrait de «La Suisse», du 6 octobre 1946 (M. Al. Mooser) : « Agé de 16 ans seulement, M. Frédéric GULDA (Vienne) fut véritablement la révélation sensationnelle du Concours international. »

Piano de concert PLEYEL de la Maison «AU MÉNESTREL»
Prix des places : Fr. 2.20, 3.30, 4.40 et 5.50
Réduction aux étudiants
Location «Au Ménestrel», Fœtisch Frères S. A. Tél. 5 14 29

Qui a rhum, a rhume — n'a pas ou moins facilement : **Martinique — grand arôme Jamaïque — Colonial,** etc. depuis Fr. 1.65 le déci à Fr. 15.— le litre. —

Zimmermann S.A.

Avant d'acheter ou d'échanger un accordéon, *consultez le spécialiste !*
Choix superbe ; tous les modèles
ACCORDÉONS MUSIQUE
M. JEANNERET
Tél. 5 14 66
Rue Matile 29
magasin : Seyon 28
NEUCHATEL

Situation rentable
pour personne d'initiative, décidée au travail

Chef d'entreprise de Suisse alémanique, spécialisé dans la fabrication de peintures et produits recherchés pour la protection du bois et des métaux, la fabrication des mastics, de la colle à froid, etc., désirant transférer son activité en Suisse romande, cherche associé, disposant si possible, de locaux à proximité d'une gare, pouvant convenir à une telle fabrication. — Adresser offres écrites à L. F. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS
● Discrets
● Rapides
● Formalités simplifiées
● Conditions avantageuses
Courvoisier & Cie
Banquiers - Neuchâtel

Pianos Harmoniums
ACCORDAGES
Réparations tous genres, polissages.
Transformation de pianos, de noir en brun, suivant teinte et bois désirés d'après ameublements et modernisation d'anciens.
R. PINGEON
CORCELLES (Neuchâtel)
Maison spécialisée
Téléphone 6 16 55
Devis sur demande.
Prix avantageux.

«SIMCA 8»
1947
(8000 km.), à vendre par particulier pour cause imprévue. Prix 6400 fr. Adresser offres écrites à A. V. 252 au bureau de la Feuille d'avis.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
Grande salle des conférences
Jeudi 13 novembre 1947, à 20 h. 15
2me concert d'abonnement

Quintette instrumental
PIERRE JAMET
DE PARIS
MM. **P. Jamet,** harpiste
G. Crunelle, flûtiste
R. Bas, violoniste
G. Blanpain, altiste
R. Krabansky, violoncelliste
Oeuvres de Telemann, Mozart, Pierné, Honegger, Debussy, Florent Schmitt
Location à l'agence «AU MÉNESTREL» et le soir du concert à l'entrée

On cherche à louer un

PIANO

droit. — Adresser offres écrites à L. A. 250 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter bon

ACCORDÉON

diatonique, d'occasion, tonalité si-b, mi-b. Indiquer la marque. Offres à case postale No 16, Corcelles-Neuchâtel.

Achats - Ventes Echanges
de tous meubles usagés
S'adresser toujours aux
Occasions Meyer
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

Ménage solvable et sérieux cherche à reprendre

petit commerce

d'épicerie, à défaut tabacs-cigares, à Neuchâtel ou vignoble neuchâtelois.

Adresser offres écrites à M. C. 256 au bureau de la Feuille d'avis.

En 5 minutes
Photos express
pour passeport, permis, abonnement
PHOTOS MESSERLI
Sablons 57
Téléphone 5 19 69

DEM. A ACHETER

On demande à acheter une

PÈLERINE

d'occasion, d'employé ou autre. Demander l'adresse du No 255 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat vieil or et argent
aux meilleurs prix du jour
H. Paillard
SEYON 12

REMERCIEMENTS

Madame Umberto ZANELLA et famille expriment leur profonde reconnaissance pour toute la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion de leur grand deuil. Un merci spécial pour les fleurs.

La famille de Monsieur Jame AESCHLIMANN remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné tant de sympathie pendant ces jours de deuil.

Saint-Blaise, le 11 novembre 1947.
(La Goulette)

PROFESSIONS MÉDICALES

PÉDICURE
Mme LINDER
Saint-Honoré 18
Maison du Sans Rival
SOINS TRÈS CONSCIENCIEUX
Prendre rendez-vous, tél. 5 15 82

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA BELLE-JENNY

par 23

Théophile GAUTIER

Un étrange destin réunissait dans cette barque frêle, au milieu d'un ouragan, le mari sans femme, la femme sans mari. Une combinaison capricieuse désunissait les couples que tout semblait assortir, en faisant un autre de leurs parties brisées et disjointes.

X

La yole nagea encore quelque temps, jusqu'à la hauteur de Gravesend, à peu près. La tempête s'était un peu apaisée et le ciel, quoique toujours menaçant, laissait entrevoir quelques étoiles dans le bleu noir de la nuit, à travers les déchirures élargies des nuages. Les vagues, remuées jusque dans leurs profondeurs, s'agitaient lourdement et déferlaient en lames pesantes sur les berges du fleuve évasé en bras de mer ; le vent grommelait en s'éloignant, comme un chien hargneux et poltron qui vient de recevoir un coup de pied.

Une coque noire, surmontée d'espars déliés comme des fils d'araignée, sortit de l'eau et se dessina vaguement dans l'obscurité.

C'était la « Belle-Jenny » à l'ancre et masquée jusque-là par un coude du fleuve. Tout semblait dormir à son bord : les écoutilles étaient soigneusement fermées ; pas une lumière, pas un mouvement, rien que le cri des poulies fouettées par les derniers souffles de la rafale ; ce sommeil était trop profond pour être naturel. En effet, la « Belle-Jenny » ne dormait que d'un œil, car la yole ne fut pas plus tôt dans ses eaux qu'une tête se leva au-dessus du bastingage et, se penchant vers le fleuve, murmura d'une voix basse, mais distincte :

— Ohé ! là-bas, de la yole ! ohé ! est-ce vous ?

— Oui, répondit sur le même ton Saunders, et voici le mot de passe : « Le crabe marche de travers, mais il arrive. »

— Sage maxime, ajouta Mackgill en se présentant au sommet de l'échelle.

Le canot s'était rangé tout à fait sur le flanc de la « Belle-Jenny » et Saunders, tenant toujours d'une main le bras d'Arundell et de l'autre empoignant une des cordes de tire-veille, commença à gravir l'échelle escarpée. Arundell eut un instant l'idée de se laisser tomber ; mais la main de Saunders l'étreignait comme un étau et, d'ailleurs, les autres compagnons, montant immédiatement après lui, avaient les doigts à la hauteur de ses talons et l'eussent probablement retenu. Il eût pu aussi rouler dans le canot resté en bas.

Toute tentative d'évasion était donc impossible ; il continua son ascension aussi lentement que s'il eût monté les échelons de la potence, car il sentait que chaque pas qu'il faisait l'éloignait d'une immensité de miss Amabel. Son transport, opéré avec tant de précaution et de mystère sur un vaisseau qui semblait l'attendre, annonçait un projet médité depuis longtemps ; tous ces agents silencieux obéissaient à une volonté dont le but restait impénétrable pour lui. Que voulait-on faire de sa personne ? L'emmener dans une région lointaine, le retenir en otage pour une rançon de ses parents et de ses amis ? Aurait-il été la victime à Londres d'une de ces troupes de trabucaires qui emmènent leurs prisonniers dans la montagne, sauf à envoyer à la ville une oreille du captif en manière de sommation ?

— Et la femme, qu'en allons-nous faire ? dit Saunders, qui était resté dans le canot, après avoir confié sir Benedict Arundell aux soins de Jack et de Mackgill, à l'homme au manteau, toujours assis près de la poupe. La rejeter à l'eau après l'avoir sauvée, ce serait dur.

— Qu'on la monte là-haut, répondit brièvement l'homme embossé dans sa cape.

Edith avait écouté ce dialogue, où sa vie s'agitait, comme si la question ne l'eût pas regardée ; elle tremblait convulsivement, et les bourdonnements de la folie passaient dans sa tête traversée d'éblouissements fébriles ; elle se laissa prendre et emporter, comme un enfant malade se laisserait emporter par sa nourrice.

Saunders, habitué à de plus lourds fardeaux, gravit l'échelle vacillante avec la légèreté d'un chat, et eut bientôt déposé sur le pont miss Edith, qu'il adossa contre le mât, car elle se soutenait à peine, et ses membres inertes, n'étant plus guidés par aucune volonté, flottaient comme au hasard. L'homme au manteau ordonna à Saunders de la conduire sous l'entrepont, dans un endroit d'où elle ne pût rien voir et où elle ne pût pas être vue.

(A suivre.)

APÉRITIF PICON
APPRÉCIÉ DEPUIS 1837

R Samedi 3 h. Dimanche 2 ½ et 5 h.
ENFANTS ADMIS
X Trois grandes matinées de familles

APOLLO
Aujourd'hui à 15 h. Matinée à prix réduits
Tino Rossi dans **Le chanteur inconnu**
Ce soir et demain soir à 20 h. 30 Dernières de **NON COUPABLE** MICHEL SIMON
Jeudi à 15 h. Matinée à prix réduits
La plus bouleversante création de MICHEL SIMON avec JANY HOLT

Agents généraux :
Barbezat & Co, Fleurier (Neuchâtel)

Chemises de nuit chaudes et élégantes

Choix magnifique en beau jersey rose ou ciel, molletonné à l'intérieur, façons variées, tailles 40 à 48

22.50 18.50 16.50 14.50 11.80

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Mets vite refroidis
dans nos chambres peu chauffées. Pour cette raison nos
Réchauds de table
rendent bien service
Baillod S.A.

Pour l'entretien de votre
AUTO

SAPOLIN
politure américaine pour
AUTOS

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN ECLUSE 15

Représentant exclusif pour le canton

Châtaignes fraîches
Fr. 1.20 le kg.
Marrons beaux
Fr. 1.40 le kg.
Zimmermann S.A.

Pommes de terre de semences hollandaises
BINTJE ET VORAN
(sélectionnées)

Se recommande : E. KÜFFER-BLANK
ANET - Tél. 8 35 32

Livraison par camion franco domicile

Neuchâtel, place de la Poste
Envoi contre remboursement

A vendre un meuble radio-gramo

« Luxor »

à l'état de neuf. Occasion unique, 1100 fr. payement comptant. Adresser offres écrites à M. R. 219 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
porte en fer
pour chambre forte, 2 m. 20 × 1 m., avec cadre serrure combinée ; le tout à l'état de neuf. Téléphoner au No 5 25 25 ou au No 5 44 64.

A vendre
TOURBE
9 fr. 50 par 100 kg., livrée sur place. Fritz Burla, Cudrefin. Tél. 8 61 47.

A VENDRE
deux paires de skis frêne, fixation « Alpina », longueur 1 m. 80 et 2 m. ; un costume de ski pour dame, pure laine, taille 44 ; deux paires de souliers pour dame : une paire à semelles crêpe, pointure 36, et une paire pointure 40 ; une paire de pantoufles neuves, cuir, pointure 40 ; une robe, taille 44. S'adresser le matin jusqu'à 11 h. 30. Demander l'adresse du No 257 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
POUSSETTE
beige. — S'adresser à E. Bardet, Parcs 92, Neuchâtel.

CHATAIGNES
15 kg. par poste, Fr. 0.65, 30-50 kg. par chemin de fer, Fr. 0.60 par kg., contre remboursement. — G. Pedrioli, Bellinzone.

---

50 jours durant, à la Zuka,

les sportifs ont éprouvé à coup de marteau la solidité de la semelle de saison SKIWA

Le ski, sous l'effet des chocs, a profondément été marqué, la semelle de saison, par contre, est restée intacte grâce à sa résistance et à son élasticité.

La semelle de saison SKIWA peut être appliquée facilement par chaque skieur. Elle ne coûte que **fr. 8.25** et tient tout l'hiver malgré les plus dures épreuves.

Seul un nettoyage soigné des skis avant l'opération garantit un plein succès. Bien laisser sécher chaque couche de laque. Ne pas utiliser les skis avant un délai de 4 jours

Commencez donc dès aujourd'hui à préparer vos skis.

SKIWA *Semelle de saison*

A. SUTTER MUNCHWILEN

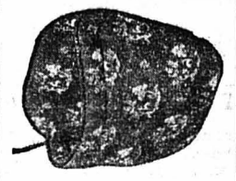

Ces appareils ne sont pas soumis aux restrictions

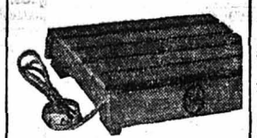

Source de chaleur

Elexa électricité
C. HUMBERT-PRINCE
RUELLE DUBLÉ
TEMPLE NEUF
NEUCHATEL

A VENDRE
UN MANTEAU DE FOURRURE
(Chat des Indes)
UN PALETOT DE FOURRURE
(Lapin noir et blanc)
taille 42, à l'état de neuf.
S'adresser au 1er étage à gauche, Promenade-Noire 1, ou au tél. 5 21 79, à partir de 12 heures, les lundi, mardi et vendredi.

Vin rouge Valpolicella
à 2 fr. 20 le litre, ressemble au Chianti. Dans les magasins Meier S. A.

A vendre beau
DIVAN
85 × 190, ressorts suspendus, en parfait état. — J. Bonard, quai Champ-Bougin 32 (à côté du garage Hirondelle).

CALORIE S. A. chauffage central
NEUCHATEL - ECLUSE 47-49
rappelle que son numéro de téléphone
est 5 45 86
qui a remplacé l'ancien No 5 20 88

FIGUES de Smyrne
nouvelle récolte
depuis Fr. 1.- le ½ kg.
chez le spécialiste
BONNOT PLACE PURRY

ALLIANCES

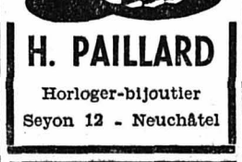

H. PAILLARD
Horloger-bijoutier
Seyon 12 - Neuchâtel

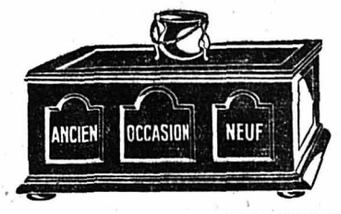

• MEUBLES • W. KYBURZ • L'ARTISAN DU BOIS •
• ECLUSE 12 • NEUCHATEL • TÉLÉPHONE: 5.25.39 •

Les rhumatismes vous tourmentent-ils ?
ou la sciatique, la goutte, le lumbago ? Souffrez-vous peut-être de douleurs articulaires ? Votre estomac, votre appareil digestif fonctionnent-ils mal ? Alors faites vite une cure avec le Baume de genièvre Rophaien, en remède naturel qui vous fera beaucoup de bien. Il éliminera l'acide urique de votre sang, purifiera la vessie et les reins et stimulera tout l'organisme. Cure d'automne préférée. Flacons à Fr. 4.—, 8.—, cure complète Fr. 13.—, en vente dans toutes les pharmacies et droguerie. Fabricant : Herboristerie Rophaien Brunnen 111.

Pour 6 fr.

vous recevrez tout de suite contre remboursement : un gros démêloir, plastique noir, 22 cm., deux peignes de coloris divers, 16 et 22 cm., Nylon, quatre peignes de côté (bruns ou blancs), Nylon, un peigne de poche, Nylon, avec étui, une savonnette de 100 gr., une superbe écharpe en veloutine, en brun, pruneau ou fougère, de 120 cm.

S'adresser à M. Ed. Clot, Service de vente directe, Saint-Maurice (Valais).

DROGUERIE PAUL SCHNEITTER
NEUCHATEL

TANIN Vingy
vient d'arriver

A vendre
« Renault » 1937
7 CV., bien entretenue et en bon état de marche, 3300 fr. — Adresser offres écrites à A. V. 251 au bureau de la Feuille d'avis.

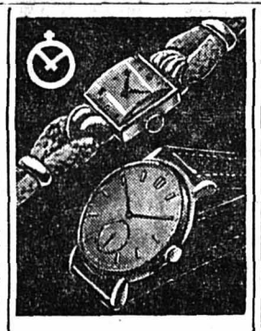

Montres de qualité
Prix intéressant
E. Charlet
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

A vendre
berger belge
1 ½ ans, pédigree, bon début de dressage. Bas prix. Adresse: Restaurant Lacustre, Colombier. — Pour visiter, dès 19 heures.

Manteau beige
lainage anglais
taille 40-42, à vendre pour cause de deuil. Téléphoner le matin au 5 32 05.

A vendre, pour cause de double emploi,
« Motobécane »
98 ccm., 2 temps, trois vitesses, débrayage, réservoir en selle chromé, éclairage électrique, parfait état de marche, à prix très avantageux. — S'adresser à Louis Fleuty, rue du Stand 2, Cernier, le soir entre 18 et 20 h. Tél. 7 12 67.

POUR FAIRE RECOUVRIR VOS MEUBLES REMBOURRÉS
Adressez-vous en toute confiance à
Charles BORSAY
TAPISSIER-DÉCORATEUR
Sablons 3 - NEUCHATEL - Tél. 5 34 17
Grand choix de tissus modernes et de style

MEUBLES D'OCCASION
A VENDRE : une table à allonges, avec huit chaises cannées. A la même adresse on cherche A ACHETER : une petite table et deux fauteuils Louis XVI. — S'adresser: Trois-Portes 6 au 1er Tél. 5 38 46.

Electricité
Küffer & cie.
Saint-Honoré 5
Tél. 5 18 36
vous offre :
ses fers à repasser réglables

Baillod S.A.

Forte réduction de prix
sur tous les vins depuis 10 litres dans les magasins Meier S. A., vous serez étonnés des différences.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture « Salus »
5 % S.E.N.J.

Mon divan-lit réduit
.... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix ... encore Fr. 308.—, tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage.
Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Poussette
crême à vendre d'occasion, en parfait état. — Demander l'adresse du No 253 au bureau de la Feuille d'avis.

Occasion
bas prix, auto-cuiseur 12 litres. Tél. 5 48 68.

De notre grand assortiment
de
tissus d'automne
pour
ROBES ET MANTEAUX
à
prix très avantageux

CHEVRONNÉ UNI pour robes, largeur 90 cm. . . . . le mètre 4.75

DUVETINE UNIE pour robes, largeur 130 cm. . . . . le mètre 8.90

AFGALAINE PURE LAINE teintes nouvelles, pour robes, largeur 90 cm. . . . . le mètre 10.45

GRANITÉ PURE LAINE teintes unies, pour robes, largeur 130 cm. le mètre 14.40

SPORTING PURE LAINE pour manteaux et costumes, largeur 140 cm. . . . . le mètre 17.-

VIGOUREUX PURE LAINE pour la robe élégante, teintes dernière création, largeur 130 cm. . . le mètre 22.50

VELOURS DIAGONALE pure laine, superbe qualité, pour le manteau et le tailleur chic, largeur 140 cm. . . . . le mètre 24.50

DOUBLE FACE PURE LAINE superbe qualité pour manteaux, largeur 140 cm. . . . . le mètre 29.50

AUX 2 PASSAGES
NEUCHATEL S. A.

LES RIDEAUX
sont aussi notre spécialité
CONFECTION
POSE
FAÇONS NOUVELLES

Grand choix de tissus
TOILE DE LIN
TOILES IMPRIMÉES
CHINTZ
PERCALES UNIES
SOIERIES
TISSAGES

G. LAVANCHY
ENSEMBLIER
ORANGERIE 4

Nous vous offrons *à titre gracieux* le superbe

Cette année, le texte et les illustrations sont consacrés au poète
GOTTFRIED KELLER

Coupon valable jusqu'au 31 décembre 1947
Contre envoi de ce coupon, muni de votre adresse exacte et accompagné de 2 exemplaires des bons qui sont joints aux paquets Centaure, vous recevrez le dit calendrier sans frais.
MALTERIE DE LUTZELFLUH S.A.
Adresse : ....

TOURIST
TOURIST . Automatic vous enchantera.
Rusca Dacsur S.A., rue du Trésor.
Jean Pfaff, place Purry 7.
P. Matthey, Seyon 5.
Charlet, sous le Théâtre.
Horlogerie Daniel Marthe, Grand-Rue 3.
disposent d'une collection bien choisie.
Prompte livraison au dehors et à l'étranger

TOURIST TOURIST TOURIST

La deuxième journée du procès Oltramare et consorts

Le défilé des témoins

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

La deuxième journée du procès Oltramare s'est ouverte mardi dans cette atmosphère ouatée propre aux délibérations du Tribunal fédéral.

Le témoignage d'une résistante

Passons rapidement sur le « témoignage » des deux premiers témoins : Cevey et Jaquier. Le premier agent double, le second agent de police de Lausanne, révoqué au début de la guerre et militant d'extrême-droite. Ces deux gaillards sont d'ailleurs détenus à Bochuz.

Bien plus intéressante est la déposition de Mlle Perret-Gentil, petite bonne femme aux allures d'institutrice, mais qui en fait, travaillant pour un réseau clandestin de la Résistance, s'était fait engager en qualité de secrétaire de rédaction au journal la « France au travail ». Il ne fait pas de doute, précise-t-elle, que ce journal était davantage qu'un organe ultra-collaborationniste : il était tout uniment le porte-parole en langue française de l'ambassade du Reich à Paris. Quant aux sentiments profonds que nourrissait Oltramare à l'endroit de ceux au service desquels il travaillait, Mlle Perret-Gentil est tout aussi affirmative. Lors d'une soirée privée qui réunissait à Paris certains de nos compatriotes, elle a entendu Oltramare déclarer : « Lors de la victoire, je serai Gauleiter de la Suisse romande ». Cela se passait au début de 1942.

Deux dépositions écrites

Lecture est ensuite donnée de deux dépositions écrites. L'une a trait à celle signée à Paris, le 30 avril 1946, par le ci-devant ambassadeur du Reich à Paris, G. Abetz. Il y appert que ce dernier a connu Oltramare à Paris et non à Berlin. Abetz l'a engagé, en somme, sur le vu de ses antécédents de polémiste.

Bien plus nuancée est la déposition, du nommé « Moriquant ». Celui-ci fut, pendant plus de deux ans, le secrétaire particulier d'Oltramare à Paris. Par petites touches successives, Moriquant nous dépeint l'état d'âme de son « patron ». Ce tableau psychologique de Géo, nous paraît fournir la clef du mystère de cette vie hors série. Ce diagnostic de psychanalyste peut se résumer de la façon suivante : Par son ascendance génoise, du sang de conquistador bout dans ses veines. Voilà pourquoi Georges Oltramare s'est toujours senti un étranger dans son propre pays. Homme de théâtre, l'inculpé a une âme d'acteur. Il a besoin de vivre un rôle — peu importe lequel — pourvu qu'il se puisse mettre en évidence sur les planches du monde !

Où il est question de Laval

Avec le témoin suivant, Georges Douset, actuellement réfugié en Suisse, la cour apprend les raisons qui ont amené la révocation d'Oltramare à la tête de « La France au travail ». En ce temps-là, explique M. Douset, Pierre Laval dont s'exécutait les ordres ne voulait pas qu'un étranger donnât plus longtemps des leçons de patriotisme aux Français.

L'audience de l'après-midi

L'audience de l'après-midi ne présente qu'un intérêt mitigé. On entend la déposition du juge d'instruction fédéral M. Pochon et de deux inspecteurs de police genevois. Leur audition porte sur les causeries faites au micro de Radio-Paris par Oltramare. Celui-ci s'en tient fermement à son système de défense. A son sens, ces conférences étaient faites dans l'intérêt même de la Suisse. « Je voudrais vous convaincre, dira-t-il, au milieu des sourires, « que ma volonté profonde était de rejoindre la Suisse ».

On entend ensuite deux membres de l'organisation de contre-espionnage de Stuttgart. Ces deux témoins, qui s'expriment en allemand, rappellent dans leur correction forcée et leur raideur militaire le type parfait du hobereau prussien. Les nombreux détails qu'ils livrent avec docilité n'apprennent rien d'original.

Le dernier témoin, M. Dunant, industriel à Paris ne s'est pas présenté. Son absence permet à la défense des remarques caustiques sur le double jeu de ce personnage impliqué dans une autre affaire à Paris. Lecture est faite de sa déposition. Celle-ci n'est pas tendre pour Bonny et Fonjallaz qu'elle qualifie de farouchement anti-suisses. Par contre, elle voit en Oltramare un indécis, animé d'une haine secrète contre les nazis. Il serait cependant intervenu, continue M. Dunant, auprès de Mussolini en faveur de la Suisse, à un moment de tension internationale. C'est sur cette déposition quelque peu obscure que se termine le défilé des témoins. La journée de mercredi sera consacrée au réquisitoire et aux plaidoiries.

Les cours de répétition seront de trois semaines l'an prochain

Notre correspondant de Berne nous écrit :

L'an dernier, à pareille époque, on discutait ferme à Berne pour savoir s'il était possible de supprimer les cours de répétition ou, tout au moins, de les réduire à deux semaines, cela pour alléger un budget militaire encore excessivement lourd.

Pour finir, et non sans de longues hésitations, le département militaire s'était rallié au compromis qui avait consisté à ne convoquer les hommes que pour deux semaines.

Mais il avait été entendu que c'était là une mesure exceptionnelle. De fait, dans le projet de budget pour 1948, les frais des cours de répétition sont comptés pour les trois semaines légales. Cette précision ne semble pas inutile, puisque apparemment d'aucuns croient encore que les décisions prises l'an dernier resteront applicables en 1948.

Un nouveau candidat valaisan au Conseil des Etats. — SION, 11. M. Alfred Clausen, juge au tribunal cantonal, conservateur, a été désigné comme candidat du parti au Conseil des Etats, pour le scrutin et ballottage. L'ancien candidat officiel, M. Petrig, député sortant, est de ce fait éliminé. On escompte dès lors que les deux candidats conservateurs dissidents, MM. Kaempfen et Seiler se désisteront aussi.

M. Peitrequin renonce à son mandat de conseiller national vaudois. — LAUSANNE, 11. M. Jean Peitrequin, radical, a renoncé à son mandat de conseiller national, le règlement de la municipalité de Lausanne prévoyant que deux de ses membres seulement peuvent siéger à Berne.

Trafic d'or à la frontière genevoise. — GENÈVE, 11. Les douaniers français du poste de Verly-Saint-Julien ont arrêté un automobiliste genevois et sa femme qui avaient dissimulé 550 pièces d'or dans leur voiture.

Le budget des C. F. F. pour 1948. — BERNE, 11. Le Conseil fédéral adresse un message à l'assemblée fédérale lui proposant d'accepter le budget des C. F. F. pour 1948.

Le budget du compte de profits et pertes se monte, en produits, à 171,111,000 francs et, en charges, à 168,284,000 francs, soit un solde actif de 2,827,000 francs.

CARNET DU JOUR

Université (Amphithéâtre des lettres) : 20 h. 30. Conférence de M. Zoltan Baranyai.

Théâtre : 20 h. 30. Histoire de rire.

CINÉMAS

Rex : 20 h. 30. 5me colonne secrète.
Studio : 20 h. 30. La neige sur les pas.
Apollo : 15 h., Le chanteur inconnu. 20 h. 30. Non coupable.
Palace : 15 h. La gloire est à eux. 20 h. 30. Macadam.

Pour vos enfants

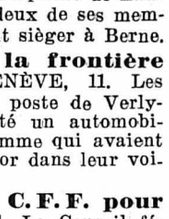

Recettes à préparer vous-même contre rhumes et toux

Chauffez ¼ de litre d'eau. Ajoutez-y une cuillerée à soupe de sucre ou de miel et 30 grammes de Parmintine (extrait concentré) que vous trouverez chez votre pharmacien. Mélangez bien jusqu'à dissolution complète ce qui vous donne un bon ¼ de litre de sirop. Doses : une cuillerée à soupe ; enfants : une cuillerée à dessert. Quatre fois par jour. Découpez cette recette, elle vous sera utile un jour. Parmintine est en vente dans toutes les pharmacies au prix de Fr. 2.08 (impôt inclus) les 30 grammes. 75

NOVEMBER ISSUE
THE Reader's Digest
Fr. 1.50
ON SALE TODAY

AVIS TARDIFS

CE SOIR, 20 h. 30 à l'Université

Conférence BARANYAI

Mademoiselle BATOUCHANSKY lira des passages de poètes hongrois
ENTRÉE LIBRE

Ce soir, à 20 h. 30, au CAFÉ STRAUSS (1er étage)

Assemblée générale

de la Société neuchâteloise de science économique

Conférence de M. Claude GABUS :

Retour d'U. S. A.

Impressions économiques

ANGLO-SWISS CLUB

Public lecture by C. Allanson General Motors, Bienne
on : **«A British Industry and its Workpeople»**
to-night, at the Café Beau-Séjour, 8.15 p. m.
Admission: Fr. 1.10 Students: 55 c.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	10 nov.		11 nov.	
Banque nationale ..	700.—		700.—	d
Crédit fonc. neuchât.	—.—		720.—	d
La Neuchâteloise as. g.	615.—	o	615.—	o
Câbles élect. Cortaillod	5000.—		4975.—	
Ed. Dubied & Cie ..	850.—		850.—	d
Ciment Portland	1125.—	d	1125.—	d
Tramways, Neuchâtel	470.—	d	470.—	d
Suchard Holding S. A.	520.—	d	520.—	d
Etablissem. Perrenoud	510.—	d	510.—	d
Cie viticole Cortaillod	250.—	o	240.—	o
OBLIGATIONS				
Etat Neuchât. 2½ 1932	99.—		98.50	
Etat Neuchât. 3½ 1942	100.50		100.25	d
Ville Neuch. 3¾ % 1933	100.—	d	100.—	d
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.—		100.—	d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	102.50	d	103.—	
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.—	d	100.—	d
Tram Neuch. 3½ % 1946	98.—	d	98.—	d
Klaus 3 ¾ % 1946	100.—	d	100.—	d
Et. Perrenoud 4% 1937	100.50	d	100.50	d
Suchard 3¾ % .. 1941	100.25	d	100.25	d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	10 nov.		11 nov.	
3% C.F.F. diff. 1903	101.50	d	101.50%	
3% C.F.F. 1938	96.70		96.50%	
3½% Emp. féd. 1941	101.20		101.20%	
3¼% Emprunt féd. 1946	98.65		98.50%	
ACTIONS				
Banque fédérale	34.—	d	34.—	d
Union banques suisses	865.—		867.—	
Crédit suisse	775.—		778.—	
Société banque suisse	718.—		718.—	
Motor Colombus S. A.	570.—		569.—	
Aluminium Neuhausen	1950.—		1965.—	
Nestlé	1143.—		1151.—	
Sulzer	1565.—		1560.—	
Hisp. am. de electric.	760.—	d	750.—	
Royal Dutch	386.—		387.—	

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 11 novembre 1947

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.23	1.35
Dollars	3.90	4.—
Livres sterling	9.80	10.05
Francs belges	7.80	8.—
Florins hollandais ..	67.—	69.—
Lires	—.60	—.75

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Un coup d'œil sur le budget de l'Etat pour 1948

Quelques considérations sur les recettes

En établissant son budget pour 1948, le Conseil d'Etat a eu plus d'audace qu'en 1947. La différence entre les deux pronostics est de 3 millions. Et cependant on n'a pas poussé l'optimisme jusqu'à prévoir des recettes aussi considérables qu'en 1946. Une exception a été faite au chapitre « Revenus de la fortune de l'Etat », le Conseil fédéral devant rembourser le solde de l'emprunt chemin de fer du Saint-Gothard 3 ½ % de 1895, dont l'Etat de Neuchâtel possède encore un montant nominal de 4,568,000 francs.

C'est le chapitre des contributions publiques qui accuse — comme ces dernières années — les plus grandes différences. On n'a pas jugé opportun de porter dans le projet un chiffre aussi exceptionnel que celui atteint par les lods en 1946. L'estimation de 870,000 fr. (résultat en 1946 : 1,338,741 fr. 81) correspond à la moyenne des cinq dernières années.

Le produit de l'impôt direct s'est accru, on le sait, dans des fortes proportions puisqu'il a plus que doublé de 1936 à 1946 alors que le nombre des contribuables ne passait que de 62,548 à 67,215. Si les prévisions pour l'année prochaine sont de 672,428 fr. 52 inférieures au chiffre de 1946, c'est qu'il a été tenu compte des allégements fiscaux proposés au Grand Conseil pour sa prochaine session. Les ressources imposables des personnes physiques accuseront probablement en 1948 un nouvel accroissement en raison de la hausse des salaires. Mais il n'est pas exclu que les ressources imposables des personnes juridiques subissent un fléchissement.

L'éventuel dépassement de recettes par rapport au budget permettrait d'ailleurs de couvrir — sans aggraver la situation financière de l'Etat — les charges qui viendront s'ajouter au projet si les lois et projets qui ont été adoptés lors de la dernière session du Grand Conseil sont promulgués.

Au chapitre des « Recettes diverses », seules les recettes du département militaire sont inférieures à celles qui étaient portées au budget de 1947. Cette diminution provient essentiellement du poste « bonification de la Confédération pour la confection d'effets d'habillement et d'équipement ».

Une diminution correspondante de dépenses a d'ailleurs été prévue.

A propos de certaines dépenses

Les intérêts et l'amortissement de la dette ont augmenté selon les traités d'emprunt.

Les dépenses de l'administration continuent à suivre une courbe ascendante sauf en ce qui concerne le département militaire, pour les raisons que nous venons d'indiquer. L'augmentation nette est estimée à 1 million 816,164 fr. 75. Ses causes principales sont les dépenses pour le personnel (678,000 fr.), les frais de déplacement (35,000 fr.), la contribution de l'Etat à l'assurance vieillesse et survivants (630,500 fr.) et l'entretien des routes (365,000 fr.).

A part ces postes où les accroissements de dépenses sont particulièrement importants, on signale : le renchérissement des prix et le développement des services de l'administration cantonale, l'augmentation des frais d'entretien des bâtiments et la commémoration du centenaire de la République.

Enfin quelques postes nouveaux figurent dans le projet de budget. Il s'agit notamment de 10,000 fr. d'annuité pour la construction d'un établissement de pisciculture à Auvernier, de 10,000 fr. pour le fonds de renouvellement du matériel du garage de l'Etat, de 9000 fr. pour les frais d'étude en vue de construire un bâtiment pour le Gymnase et l'Ecole normale, de 50,000 fr. pour « Subventions pour bâtiments scolaires destinés à l'enseignement professionnel ».

L'ordre du jour de la session du Grand Conseil

Voici l'ordre du jour de la session ordinaire d'automne du Grand Conseil neuchâtelois qui s'ouvrira lundi 24 novembre, à 14 h. 30, au château de Neuchâtel.

Objets à l'ordre du jour à teneur du règlement

Projet de budget pour l'année 1948 et rapports à l'appui.

Objets présentés par le Conseil d'Etat

Rapport sur la motion relative à l'octroi du droit de vote aux femmes sur le terrain communal et cantonal ; rapport à l'appui d'un projet de décret portant revision de diverses dispositions du décret concernant le versement d'allocations de renchérissement aux titulaires de fonctions publiques et aux bénéficiaires de pensions ; rapport à l'appui d'un projet de décret concernant l'octroi d'un quatrième crédit pour la participation de l'Etat à la construction de logements ; rapport à l'appui d'un projet de loi concernant l'introduction de la loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants.

Objets présentés par des commissions

Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi portant adhésion au concordat intercantonal relatif à l'exécution forcée des restitutions de secours d'assistance publique ; rapport de la commission chargée de l'examen du projet de décret concernant le programme général des nouvelles dépenses à envisager ; rapport de la commission chargée de l'examen du projet de décret portant revision partielle de la loi sur l'impôt direct et de la loi sur les impositions municipales (communales).

Deux interpellations, vingt-huit motions et propositions ainsi qu'un « postulat » figurent encore à l'ordre du jour.

Après les élections au Conseil national

Le délai de recours pour les élections au Conseil national expirait lundi. Aucune réclamation n'a été faite et la chancellerie d'Etat a pu expédier les procès-verbaux à Berne.

Hier, cependant, la « Voix ouvrière » se plaignait d'irrégularités. L'une d'elles aurait consisté, de la part des bureaux qui se déplacent à domicile d'avoir accepté le vote de deux électeurs non malades. La raison en est que, pour aller jusqu'au lieu de vote, ces deux citoyens avaient à faire une marche de quarante minutes. D'autre part, il arrive, dans certains petits villages — où chacun se connaît — que les citoyens ne présentent pas leur carte, ce qui n'exclut pas un contrôle aussi strict qu'ailleurs.

Rappelons que la loi ne prévoit pas que les bulletins de partis soient tenus à la disposition des électeurs ; c'est aux partis à veiller à leur distribution.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le salut musical. 7.15, inform. 7.20, ouverture de Weber. 10.10, émission radioscolaire. 12.15, orchestre C. Dumont. 12.29, l'heure. 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, inform. 12.55, Oeuvres de Georges Gershwin. 13.15, Orchestres suisses de danse. 13.30, poème symphonique. 13.45, Musique populaire suisse. 14 h., Cours d'éducation civique. 17.29, l'heure. 17.30, les cinq minutes de la solidarité. 17.35, Quelques pages de Cervantès. 17.50, Au rendez-vous des benjamins. 18.30, pour les jeunes. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05, la situation internationale par M. René Payot. 19.15, inform. 19.25, les travaux des Nations Unies par Paul Ladame. 19.35, Musique de tous les temps. 20 h., La vie universitaire par Jean Henneberger. 20.30, Concert symphonique. 22.30, inform. 22.35, un disque.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 12.15, nouveaux disques. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, concert populaire. 13.25, causerie et disques. 13.30, Chants de Schubert. 16.59, l'heure. 17 h., causerie et disques. 17 h. 15, musique. 17.30, pour les jeunes. 18 h., musique légère. 19 h., airs d'opéras. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 19.40, écho du temps. 20 h., pièce de la semaine. 21.40, Musique. 22 h., inform. 22.05, Quand les lumières s'éteignent.

DIABLERETS
L'APÉRITIF PARFAIT

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Le mystère du jardin public

L'autre jour, nous parlions à quelqu'un du Jardin anglais.

— Ah !... vous voulez parler du jardin de la Promenade ?

— Non, du Jardin anglais, le long de l'avenue du Premier-Mars.

— Oui, cela s'appelle le jardin de la Promenade.

Nous voulions en avoir le cœur net. Et nous avons fait une petite enquête. Sur le cadastre de la ville, pas d'autre désignation que « jardin public ». Les jardiniers communaux qui passent le plus clair de leur temps à embellir ces lieux, les parent dans le domaine de la toponymie du nom de « jardin de la Promenade ». Même chose pour les Neuchâtelois qui ont appris à connaître leur ville avant les années 1912-1915. Pour eux, c'est le « jardin de la Promenade » ou le « jardin de la Grande Promenade ».

Depuis le début de l'autre guerre, il semble que l'usage ait consacré le terme de « Jardin anglais ». C'est le plus courant aujourd'hui. Est-il officiel. Et depuis quand? Et pourquoi?

NEMO qui ne sait pas tout, mais qui est toujours curieux, pose la question. NEMO.

« Métaux précieux » a quitté le Locle pour notre ville

Samedi au cours d'une cérémonie réunissant les représentants de la direction de la Société de Banque suisse ceux de la direction et de l'administration de la société « Métaux précieux », ainsi que les employés et ouvrirers, l'importante entreprise a quitté le Locle pour s'installer officiellement dans son nouvel immeuble édifié à Monruz.

Une manifestation neuchâteloise à Zurich

La traditionnelle manifestation d'automne de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel a eu lieu sous la présidence de M. Paul Richème, samedi, à Zurich, en présence de plus de trois cents participants.

Au cours du dîner, des discours ont été prononcés par MM. Ernest T. Hoch, de Zurich, Paul Richème, Jean Grize et Luc de Meuron. On présenta ensuite en première vision le film « Parlez-vous français ? »

Conseil général

Voici l'ordre du jour de la séance du Conseil général du lundi 17 novembre 1947, à 18 heures, à l'hôtel de Ville.

Rapports du Conseil communal concernant : l'acquisition d'un terrain aux Charmettes ; l'acquisition de deux parcelles de terrain à la Coudre ; la vente d'une parcelle de terrain à Monruz-Dessus ; la vente d'une parcelle de terrain aux Valangines ; la vente de deux parcelles de terrain au vallon du Seyon ; la modification du tableau des classes et des catégories de traitement du personnel communal.

Une collision à Monruz

Hier matin, à 7 h. 20, un motocycliste aveuglé par les phares d'un camion venant en sens inverse, s'est jeté contre un tram à Monruz. Il s'en tire avec une légère blessure au pied droit, tandis que sa moto a subi d'importants dégâts.

Interdiction de gaspiller !

Tout gaspillage contribue à faire monter le prix de la vie. Cependant, combien de vêtements sont mis hors d'usage par des tentatives de détachage faites par leurs propriétaires ou, bien souvent aussi, parce que ces effets sont remis à une quelconque « Teinturerie » ne disposant, à défaut d'expérience et d'outillage, que d'un solide optimisme ? Et c'est ainsi que certains vous diront : « Je ne vais plus chez le teinturier... j'en suis guéri ! »

Mais non, il existe encore, heureusement, des maisons de nettoyage chimique et de teinturerie qui sont soucieuses de maintenir le bon renom de leur profession en fournissant un travail impeccable. Par exemple la Teinturerie MODE à Monruz-Neuchâtel (magasin sous l'hôtel du Lac).

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Au tribunal de police

Un rôle exceptionnellement long alors que nous disposons d'une place exceptionnellement mesurée. Mais, comme par un fait exprès, le nombre des défaillances a été, lui aussi, exceptionnel !

C'est donc par défaut que M. Ph. Mayor, juge suppléant, a condamné L. G. à 15 jours d'emprisonnement pour grivèlerie, R. R. à 5 jours d'arrêt pour abus de confiance de peu d'importance, G. D. à 8 jours d'arrêts pour filouterie d'auberge, B. B. à 3 jours d'emprisonnement pour incendie par négligence, W. B. à 10 fr. d'amende pour filouterie d'auberge, P. G. à 8 jours d'arrêts pour voies de fait et scandale, K. B. et son amie A. M. l'un à 15 jours d'emprisonnement, l'autre à 20 fr. d'amende pour filouterie d'auberge, R. R. à 4 jours d'arrêts pour infraction à la loi sur les poursuites, L. M. à 20 jours d'emprisonnement pour scandale, ivresse, outrage à un agent et infraction à une interdiction de fréquenter les auberges, J. G. à 20 fr. d'amende pour voies de fait.

~~~

M. H. semble vouer une animosité inexplicable à des collègues de travail. Il a fait courir des bruits dénués de fondement au sujet d'un employé des Papeteries de Serrières. Celui-ci a déposé une plainte pour diffamation et M. H. a été condamné à 30 fr. d'amende.

~~~

Ivre, R. W. a battu sa femme, ses filles et une pensionnaire. La scène a causé une telle frayeur dans le ménage que Mme W. a déposé plainte et que son mari a fait deux jours de prison préventive. Comme cette mère de famille insiste pour qu'aucune nouvelle peine autre qu'une interdiction de fréquenter les auberges ne soit prononcée, le tribunal en reste aux deux jours subit pour la peine privative de liberté et prononce une interdiction d'un an.

~~~

E. J. s'est emparé d'une motocyclette et, au cours d'un de ces « emprunts » a abîmé la machine qui ne lui appartenait pas. Son larcin lui vaut une condamnation de 4 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

S'étant fait passer à plus d'une reprise pour un agent de la police fédérale, R. C. qui est simplement courtier en publicité a été condamné pour usurpation de titre à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

~~~

Enfin, une histoire de voisins mettant en cause presque tous les locataires d'un immeuble de la Favarge se termine par la condamnation de Mme G. G. pour injures à 10 fr. d'amende et à 40 fr. de frais.

AU THÉATRE

Histoire de rire

On dirait que M. Armand Salacrou a parié de faire une pièce intéressante avec le plus banal sujet qui soit : les amours extraconjugales. La gageure, il l'a tenue. « Histoire de rire » a beau détailler le mécanisme d'une double mésaventure adultère, cela forme une farce dramatique qui se tient bien.

D'abord par la maîtrise absolue que possède l'auteur de l'enchaînement des situations. Ensuite par l'analyse particulièrement poussée de ses personnages. Trois femmes diverses mais trompeuses toutes trois et de l'autre côté quatre hommes différents mais tous quatre trompés. Enfin, par la vertu d'acteurs sensibles qui enlève ce qu'il y a de trop lucide dans les réactions qu'on leur demande pour introduire dans ces trois actes l'élément instinctif, spontané semble-t-il.

Car le texte est teinté d'une amère philosophie. Il y a des idées et un jugement. Il est dangereux, au théâtre, de ne pas laisser le spectateur entièrement libre de ses conclusions. Rien n'est plus détestable que la « pièce à thèse » ; « Histoire de rire » n'en est pas une d'ailleurs, bien que sa tendance moraliste se marque ici ou là. L'enfer est beaucoup plus perfectionné que le paradis parce que l'amour, pense Salacrou, est la seule divinité qui guide l'humanité. Une divinité beaucoup trop mal définie pour qu'on puisse accrocher à son seul mot tous nos destins.

Il y a des mots aiguisés, des réflexions chauffées à blanc qui jaillissent dans ce creuset du malheur des hommes. Les instruments de cette forge sont séduisants, et l'on rit beaucoup avant de sortir oppressé, un peu comme après trois actes de... Strindberg !

Comme toujours, les galas Karsenty ont recherché la perfection de la mise en scène, des costumes, des décors et de l'interprétation. Cette dernière était emmenée par Odette Joyeux, Raymond Pellegrin et Gilbert Gil. Mais personne n'a trouvé que leurs partenaires Ellen Bernsen, Roger Karl, José Quaglio ou Solange Réal ne les valaient pas. A. R.

AUX MONTAGNES

LES ÉPLATURES

Grave collision entre deux autos

Deux autos sont entrées violemment en collision au moment de se croiser sur la route des Eplatures. L'une des autos fut renversée de fond en comble et ses passagers subirent une forte commotion. Quant à l'autre voiture, elle a eu son avant enfoncé.

LE LOCLE

Un conflit rapidement aplani

(c) Mardi les ouvriers boîtiers des usines locloises ont fait grève pour marquer leur mécontentement au sujet d'une question d'application des conventions d'embauchage et de débauchage.

Cette grève avait été décidée subitement la veille au cours d'une assemblée des ouvriers monteurs de boîtes. Mais dans l'après-midi de mardi, le conflit était aplani, une entente étant intervenue entre les deux parties.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni lundi soir.

L'arrêté accordant une allocation unique d'automne au personnel communal, est adopté.

L'article 1574 du cadastre de Cernier, représentant un bâtiment locatif de sept logements et jardin, d'une surface de 584 m², estimé à l'inventaire à 65,000 fr., a été transféré au Fonds des ressortissants. La commune municipale recevra en échange des titres appartenant au Fonds des ressortissants, d'une valeur nominale égale.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

La session du Grand Conseil fribourgeois

(c) Le Grand Conseil a ouvert mardi matin, sa session d'automne, sous la présidence de M. Sylvestre Pilloud, de Châtel-Saint-Denis. Le président a annoncé qu'elle serait interrompue vendredi et reprise le 25 novembre.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Pas d'infraction malgré la hausse du prix du lait

Un agent de la brigade du marché noir est monté lundi de Neuchâtel aux Bayards. Son enquête confirme les renseignements que nous avons déjà publiés, c'est-à-dire, que le lait qui se vendait auparavant deux centimes meilleur marché dans cette commune n'a pas subi, par l'augmentation de deux centimes qui a été appliquée récemment, de hausse illicite des prix. Voilà donc une affaire terminée.

RÉGION DES LACS

PORTALBAN

Matches de football

(c) Dimanche, le F. C. Portalban a battu Granges-Marnand par 4 buts à 2.

Portalban II figure premier au classement de IVme ligue après avoir battu Delley par 4 à 2.

MORAT

Le niveau du lac remonte

(c) Le niveau du lac qui se maintenait depuis quelques jours à la cote de 428,28 m. est remonté mardi d'un centimètre. Le lac n'a jamais été aussi bas et ses rives présentent un aspect lamentable. Quelques îles sont apparues à une centaine de mètres du rivage.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.
Que ton repos soit aussi doux que ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur E. Hauenstein-Rahn, à Montreux, leurs enfants et petits-enfants, à Montreux, Lausanne, Zurich, Turgi ;
Madame et Monsieur Charles Leisi-Rahn, à Cressier et leur fille, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Ad. Fiechter et famille, au Villaret ;
Les familles Fiechter-Ramseier, Guenat-Fiechter, Baer-Fiechter,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Bertha RAHN
née FIECHTER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 85me année.

L'ensevelissement aura lieu à Cressier, jeudi 13 novembre, à 14 heures.

Culte pour la famille, à 13 h. 30.

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi.

Madame Jean Eggen-Nicole ;
Mademoiselle Fanny Nicole ;
Madame Marie Streitt-Eggen et ses enfants ;
Mesdemoiselles Elisa et Marguerite Nicole ;
Mademoiselle Marguerite *Bideau*, en France ;
Monsieur et Madame Fritz Senn et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Jean EGGEN
jardinier

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et parent que Dieu a repris à Lui après une courte maladie, le dimanche 9 novembre.

Neuchâtel, Clos-Brochet 2a.

Les honneurs seront rendus au cimetière mercredi à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La maison Benkert & Co et son personnel ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean EGGEN

fidèle employé depuis nombre d'années, dont ils garderont le meilleur souvenir.

Neuchâtel, le 10 novembre 1947.

Le comité de la **Société fraternelle de prévoyance, section de Neuchâtel,** a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jean EGGEN

membre actif.

POMPES FUNÈBRES
SEYON 30
J. KELLER
Nouveau N° Tél. 5 46 60
Cercueils, transports, incinérations

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 11 nov. Température : Moyenne : 11,9 ; min. : 9,1 ; max. : 15,4. Baromètre : Moyenne : 722,5. Eau tombée : 4,9. Vent dominant : Direction : ouest ; force : faible à modéré depuis 11 h. 45. Etat du ciel : couvert, petites éclaircies l'après-midi. Clair le soir. Pluie pendant la nuit et jusqu'à 8 h. 30.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719.5)

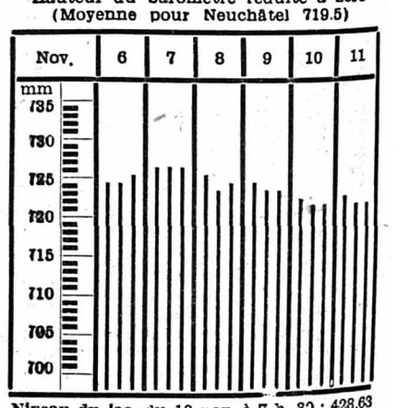

Niveau du lac, du 10 nov. à 7 h 30 : 428.63
Niveau du lac, du 11 nov., à 7 h. 30 : 428.64

Prévisions du temps. — Nord des Alpes: Nébulosité variable, en général forte. Peu ou pas de précipitations. Assez doux. Vents d'ouest.